

## Le travail domestique : tendances à la désexisation et à la complexification\*

CHRISTIANE BERNIER, SIMON LAFLAMME et RUN-MIN ZHOU  
*Université Laurentienne*

This study examines some possible discriminations in housework allocation. Data were obtained from both partners of the couples (a total of 179 couples). Each provided information concerning the time they contributed to some specific housework, which resulted in a detailed description of the housework allocation. The results reveal that women almost always spent more time than men on housework, but that the proportion of housework done by women is reduced compared with previous studies. Variance and multiple-regression analyses show that housework allocation tends to be a complicated problem: the explained variance proves very small when linear analyses are conducted using the standard independent variables.

Cette étude a pour objet le travail domestique. Elle s'intéresse à la discrimination dans le partage des tâches. Elle repose sur des données qui proviennent et de l'homme et de la femme dans chaque foyer (179 couples); tous les deux ont fourni des renseignements sur le temps qu'ils consacraient à chaque tâche en particulier. Ces données permettent de tracer un profil détaillé de la répartition du travail domestique. L'analyse démontre que la femme écope presque toujours de la plus grande part du travail domestique, mais que cette part diminue quand on compare avec les études antérieures. Des analyses de variance et de régression multiple montrent que la problématique du travail domestique tend à se complexifier : la variance expliquée s'avère très faible quand on s'en remet aux analyses linéaires avec les variables indépendantes habituelles.

TRÈS TÔT, le travail domestique est apparu aux féministes comme le lieu privilégié de l'exploitation des femmes. Que cette découverte ait montré que les femmes constituent une classe sociale dominée par la classe des hommes (Delphy, 1970, 1982; Guillaumin, 1978a, 1978b) ou qu'elle ait indiqué que le capitalisme profite doublement de la classe ouvrière en ne rémunérant pas le travail de l'«autre sexe» dans le milieu familial (Barrett et McIntosh, 1979;

---

\* Cette recherche a bénéficié de la bourse Édouard-Adam, offerte par le Chapitre franco-ontarien des caisses populaires. Les auteurs tiennent à remercier Yves Lefier pour l'attention qu'il a bien voulu accorder à ce texte. Le manuscrit de cet article a été reçu en avril 1994 et accepté en avril 1995.

Barrett, 1984), les féministes ont communément affirmé que c'est grandement sur la base de ce travail «invisible» que s'exerce et se construit la ségrégation des sexes dans la société industrialisée.

Le problème est à ce point important dans l'ensemble des préoccupations féministes qu'il suscite bon nombre d'analyses aussi bien théoriques qu'empiriques. Certaines cherchent à montrer comment l'exploitation du travail domestique se répercute sur le marché de l'emploi : elles révèlent que les femmes reproduisent dans leurs occupations rémunérées – fortement ghettoisées – les tâches qu'elles effectuent au foyer (Armstrong et Armstrong, 1979; David, 1986; Shelton, 1992); elles soulignent que leur condition familiale nuit à leur carrière (Villeneuve-Gokalp, 1985; Saint-Pierre et De Sève, 1991; Shelton, 1992). D'autres travaux (par exemple Vandelac, 1985a) tentent de chiffrer la part de revenu que la société doit aux femmes qui ne sont pas payées pour leurs activités de production et de reproduction en milieu familial. D'autres encore (Clark et Harvey, 1976; Glazer, 1980; Rousse et Roy, 1981; Maret et Finley, 1984; Vandelac, 1985b; Le Bourdais, Hamel et Bernard, 1987; Ferree, 1991) essaient de mesurer l'ampleur de la ségrégation du travail domestique.

Cette ségrégation est un fait communément observé. Toutes les études en font état. Mais plusieurs parmi elles s'avèrent trop peu nuancées : elles présentent des moyennes générales qui, souvent, ne tiennent compte ni des tâches précises ni des facteurs qui sont susceptibles d'influer sur le temps que chacun des conjoints consacre au travail domestique. Beaucoup d'autres ne s'informent qu'auprès d'un seul des partenaires. Certaines s'intéressent à quelques facteurs de détermination du rôle des conjoints, mais leurs résultats ne sont pas toujours concordants : s'il semble entendu que le nombre d'enfants a une incidence sur le temps que la mère doit accorder à la production domestique, il n'y a pas d'accord comparable sur l'influence des facteurs socio-économiques : on trouve tout au plus une tendance à affirmer que plus sont élevés les revenus de la femme, moins est grande sa contribution au travail domestique (ce qui, on le verra, ne s'avère pas aussi simple). De plus, cette réduction n'aurait pas toujours pour corollaire une augmentation de la part de son conjoint; elle deviendrait possible grâce à un recours à de l'aide extérieure, c'est-à-dire à l'utilisation des services du marché.

Les sondages généraux révèlent chez les hommes une ouverture de principe croissante à l'égard du partage du travail domestique de même qu'ils rapportent un désir plus courant, chez les femmes, d'une collaboration masculine.

Le pourcentage d'hommes considérant que les «maris devraient partager avec leur femme les tâches ménagères» a augmenté de façon importante au Canada au cours des 10 dernières années : selon un sondage Gallup, cette proportion serait passée de 62 % en 1976 à 82 % en 1986. Parallèlement, le nombre de femmes souhaitant un partage des tâches domestiques a connu une progression encore plus rapide, croissant de 27 points en 10 ans pour atteindre 80 % en 1986 (Le Bourdais, Hamel et Bernard, 1986 : 38)<sup>1</sup>.

1. Les auteurs s'appuient sur des données qui ont été reproduites par Louise Vandelac (1985b : 314) et sur d'autres données qui ont été publiées par *The Gazette* (Montréal, lundi 10 mars 1986, p. A-6).

Bien entendu, ce sont là des positions abstraites et, en tant que telles, elles invitent à la plus grande prudence. Mais il n'en demeure pas moins qu'elles traduisent une évolution dans la conscience collective et que, pour cette raison, on peut s'attendre à ce que ces idéaux, à force de se déployer, modèlent les comportements et ce, d'autant plus que les consciences collectives sont en rapport dialectique avec les pratiques et les structures sociales. Dans la mesure où persiste une mentalité égalitariste et que cela semble socialement prioritaire aux femmes, il reste opportun de renouveler des enquêtes sur la variation du travail domestique selon le sexe.

## Méthode

Cette étude s'intéresse au temps que les partenaires conjugaux passent à effectuer des travaux domestiques. Une enquête a eu lieu. Dans chaque famille, l'homme et la femme ont chacun répondu à un questionnaire où ils ont inscrit le temps qu'eux-mêmes et leur conjoint vouent à diverses activités – ce qui fait que, pour chaque tâche et pour chaque personne, on dispose de deux évaluations. Ils ont, en plus, fourni différents renseignements d'ordre socio-économique.

L'échantillon se compose de 179 couples (donc de 179 hommes et 179 femmes) de la région de Sudbury (Ontario). Il ne pourrait être qualifié d'aléatoire simple. Des individus<sup>2</sup> se sont chargés de distribuer les questionnaires dans des familles dont les conjoints vivaient ensemble depuis au moins six mois. Une première distribution eut lieu en décembre 1993, une seconde, en décembre 1994; la première année, 105 foyers furent sondés, la deuxième, 74<sup>3</sup>. Les personnes responsables de la distribution avaient toutes pour langue maternelle le français (le recrutement de personnes bilingues oblige trop souvent, en Ontario, à recourir à des francophones). Pour cette raison, l'échantillon présente un pourcentage de francophones (54,5 %) qui ne correspond pas à la réalité sudburoise (30,5 %)<sup>4</sup>. Bien que non probabiliste au sens strict, l'échantillon présente les qualités qui permettront de comparer à l'aide d'instruments de statistiques inférencielles (test t, analyse de variance) des groupes d'âge, des niveaux occupationnels et des rapports de revenu au sein des couples, facteurs que le questionnement initial obligeait à contrôler.

- 
1. Les auteurs s'appuient sur des données qui ont été reproduites par Louise Vandelac (1985b : 314) et sur d'autres données qui ont été publiées par *The Gazette* (Montréal, lundi 10 mars 1986, p. A-6).
  2. Il nous faut remercier à cet égard Linda Houle, Gilles Kingsley, Sylvie Lafrenière, Danielle Marchand, Jeannette Proulx, Stéphane Roy et Gilles Valiquette.
  3. Les deux séries de questionnaires ont été analysées séparément. Leurs résultats se sont avérés tout à fait concordants. C'est pourquoi nous les regroupons dans la présente étude. Par ailleurs, cette fusion permet de grossir l'échantillon et de rendre plus évidentes les diverses analyses.
  4. Les données du recensement de 1991 révèlent que, parmi les 161 210 citoyens et citoyennes de la région de Sudbury, 43 850 personnes ne déclarent que le français comme langue maternelle, 5 190 se disent à la fois francophones et anglophones, 75 affirment avoir des origines françaises et autres qu'anglaises.

## Une augmentation de la contribution masculine

On entend habituellement par *travail domestique* l'ensemble des tâches qui sont normalement effectuées par les femmes dans le cadre des activités familiales (entretien ménager, maternage, service aux membres de la famille). De ces tâches sont généralement exclues les besognes comme entretenir l'extérieur ou réparer ce qui se brise dans la maison. Dans cette étude, ces tâches sont prises en considération. Trois principales raisons ont motivé ce choix. D'abord, il semble souhaitable de ne pas retenir une définition qui entretient théoriquement une image stéréotypée du travail domestique même si, dans les faits – et cette étude le confirme comme on le verra en jetant un coup d'œil aux données du tableau 1 –, les stéréotypes caractérisent encore à maints égards la distribution des rôles sexuels dans le domicile familial; il importe toutefois de souligner que, dans cette enquête, on a pu constater que la part des femmes dans les tâches traditionnellement masculines est loin d'être nulle, de même que n'est pas inexistante non plus la part des hommes en ce qui a trait aux tâches imparties depuis des siècles aux femmes. Deuxièmement, il a semblé qu'on appréhendait mieux les activités du couple dans le cadre du foyer si l'on tenait compte de tout ce que les conjoints doivent accomplir chez eux. Troisièmement, on peut croire que les personnes qui, dans les enquêtes précédentes, ont répondu à une question imprécise sur le temps de travail consacré aux tâches domestiques, n'ont certes pas toutes éliminé le temps passé à entretenir le gazon, à réparer les objets défectueux ou à peindre les murs. Cette position a pour effet d'augmenter quelque peu la contribution masculine à la fois en chiffres absolus et de façon proportionnelle; mais il ne s'agit pas d'une augmentation dont dépend l'essentiel des résultats de l'étude. Quelques moyennes globales donnent une image de la situation : si les deux tâches (entretenir l'extérieur de la maison et réparer ce qui se brise dans la maison) traditionnellement masculines sont intégrées, la moyenne du travail domestique de l'homme est de 24,81<sup>5</sup> heures par semaine, celle de la femme, de 45,41 heures par semaine; si elles ne le sont pas, ces chiffres baissent respectivement à 21,32 et à 44,59.

Les résultats de l'enquête révèlent que les femmes effectuent presque toujours plus que les hommes les travaux domestiques. Quand le soin des enfants n'est pas pris en compte, les femmes font une fois et demie (1,52) plus de travail que leur conjoint; lorsque ces soins s'ajoutent aux tâches domestiques, elles travaillent près de deux fois plus (1,83) que leur partenaire (voir tableau 1).

---

5. Les décimales n'indiquent pas le nombre de minutes mais les centièmes d'heure.

Tableau 1

**Temps consacré hebdomadairement à certaines activités rapporté  
selon l'homme et la femme**  
**Tests t pour la différence de moyennes de temps de travail domestique**  
**1) Entre l'homme vu par lui-même et la femme vue par elle-même**  
**2) Entre l'homme vu par lui-même et vu par sa conjointe**  
**3) Entre la femme vue par elle-même et vue par son conjoint**

Activités	Homme selon lui-même	Femme selon elle-même	t <sup>1</sup>	t <sup>2</sup>	t <sup>3</sup>
Préparer les repas	3,71	6,59	5,72***	1,77	0,41
Laver la vaisselle	1,70	3,09	5,13***	0,22	2,76**
Faire les lits	0,55	1,08	-3,18**	0,69	-0,40
Soigner les enfants (les nourrir, les laver, les aider à faire leurs devoirs)	9,85	21,81	-4,31***	-0,99	3,56***
Faire les emplettes	1,57	2,35	-2,44*	1,18	0,31
Faire la lessive	1,07	3,70	-10,72***	-0,69	2,73**
Nettoyer la salle de bain	0,53	1,43	-5,42***	3,62***	2,48*
Nettoyer les pièces autres que la salle de bain	1,59	3,12	-3,80***	1,58	0,81
Sortir les ordures	0,66	0,30	3,14**	0,27	1,60
Entretenir l'extérieur de la maison	2,33	0,56	8,55***	1,77	0,21
Réparer ce qui brise dans la maison	1,16	0,26	8,47***	-0,55	-0,86
Autres tâches domestiques	0,64	0,66	-0,08	2,68**	-1,08
<b>Effectuer des tâches domestiques (variable «soin des enfants» incluse)</b>	<b>24,81</b>	<b>45,41</b>	<b>-5,53***</b>	<b>-0,08</b>	<b>2,01*</b>
<b>Effectuer des tâches domestiques (variable «soin des enfants» exclue)</b>	<b>15,14</b>	<b>22,99</b>	<b>-5,02***</b>	<b>1,84</b>	<b>1,40</b>
Regarder la télévision	12,08	10,51	1,45	-2,78**	0,61
Lire	4,20	4,91	-1,28	0,95	0,31
Voir des films au cinéma	0,32	0,37	-0,42	-0,46	0,48
S'adonner à des activités sportives	3,60	2,30	-2,86**	1,12	0,29
S'adonner à des passe-temps autres que sportifs (qui ne sont ni lire ni voir des films)	2,79	2,55	0,31	0,79	0,67
<b>S'adonner à des loisirs</b>	<b>22,59</b>	<b>20,82</b>	<b>1,01</b>	<b>-0,96</b>	<b>1,29</b>
Travailler comme bénévole	0,77	1,09	-0,94	2,02*	0,66
Faire des visites	3,11	2,57	1,12	1,63	-1,81
Manger	7,32	7,70	-0,77	-1,46	2,30*
Dormir	46,82	49,50	-1,76	0,19	1,00
Soigner sa personne (s'habiller, se laver...)	4,08	6,05	-5,50***	0,30	0,09
<b>Travailler pour un salaire</b>	<b>39,02</b>	<b>30,62</b>	<b>4,62***</b>	<b>2,76**</b>	<b>0,71</b>
Étudier (dans le cadre d'un programme dispensé par une institution d'enseignement)	1,73	3,59	-2,22*	0,43	-0,14

\* p &lt; 0,05      \*\* p &lt; 0,01      \*\*\* p &lt; 0,001

1. Test t entre le temps que l'homme et la femme rapportent d'eux-mêmes : t pour l'homme par lui-même et la femme par elle-même. (Un résultat négatif dans cette colonne indique que l'homme en fait moins.)
2. Test t entre le temps que l'homme rapporte pour lui-même et celui que sa conjointe perçoit en ce qui a trait à lui : t pour l'homme par lui-même et l'homme selon la femme.
3. Test t entre le temps que la femme rapporte pour elle-même et celui que son conjoint perçoit en ce qui a trait à elle : t pour la femme par elle-même et la femme selon l'homme.

Le fait que les tâches ménagères soient socialement considérées comme étant davantage le lot des femmes que celui des hommes constitue un lieu commun. Ce qui, par contre, est ici intéressant, c'est que ce déséquilibre tend à s'amenuiser depuis quelques années. L'enquête de Le Bourdais, Hamel et Bernard de 1986 révélait que, dans l'ensemble, les femmes en faisaient trois fois plus que les hommes (voir tableau 2). De 1986 à 1993-1994, l'écart passe du triple à moins du double.

Tableau 2

**Nombre moyen d'heures par semaine de travail domestique,  
Québec 1986<sup>6</sup>**

Selon que le répondant est...	Heures consacrées par l'homme – la femme – le couple			Proportion du total du travail domestique assumé par la femme (%)	N
L'homme	12,1	35,4	47,7	72,4	(608)
La femme	10,3	37,8	48,3	76,7	(639)
Moyenne	12,2**	36,6	48,0	74,6***	
n	(1291)	(1261)	(1247)	(1247)	

Différence significative au seuil de 0,05; \*\*0,01; \*\*\*0,001

La comparaison avec l'étude de Le Bourdais, Hamel et Bernard invite à faire deux autres commentaires : l'un d'ordre méthodologique, l'autre d'ordre théorique.

Dans l'étude de Le Bourdais, Hamel et Bernard, le temps de l'«ouvrage» domestique hebdomadaire moyen effectué par le couple s'élevait à environ 48 heures. La présente recherche relève un total de 70,22 heures (24,81 + 45,41) si l'on prend en considération le maternage et de 38,13 heures (15,14 + 22,99) si l'on ne l'intègre pas. Ces variations sont sans doute attribuables aux techniques de collecte des données<sup>7</sup>.

La méthode qui consiste à demander à une personne d'indiquer le temps qu'elle consacre à une activité a souvent été critiquée. On a pu lire des pages empreintes d'une ironie assez judicieuse sur ce mode d'enquête. Les reproches portent sur l'invitation qui est faite à des personnes de fournir une information

6. Résultats tirés de l'article de Le Bourdais, Hamel et Bernard (1986 : 43). «L'enquête, réalisée en avril au moyen d'entrevues téléphoniques, a permis de joindre un échantillon de ménages québécois stratifié par régions géographiques (...); 2 013 questionnaires ont été complétés (taux de réponse de 65,7 %) par un des membres du ménage choisi au hasard parmi les 18 ans et plus. L'échantillon retenu dans cette analyse n'inclut que les ménages où les répondants vivent en situation de couple, soit un total de 1 332 ménages (ou 66,2 % de l'échantillon initial); dans la moitié des cas (670 ménages), la personne interrogée est une femme» (1986 : 42).

7. Elles sont peut-être aussi dues à l'âge moyen de l'échantillon. Dans cet échantillon, l'âge moyen est de 37,17 pour les hommes et de 34,93 pour les femmes. Dans celui sur lequel ont travaillé Le Bourdais, Hamel et Bernard, il est de 41 pour les femmes et de 45 pour les hommes. Or, on sait que, dans les jeunes foyers, on trouve plus d'enfants que dans les plus vieux et que le maternage réclame davantage de temps.

sur une question à laquelle elles n'ont pas toujours pensé et sur la presque inéluctable approximation qui caractérise les réponses. La critique est justifiée. Mais elle ne doit au plus qu'inviter à la prudence dans l'interprétation des résultats. Elle ne doit pas empêcher qu'on y recoure à moins que le but de la recherche soit d'obtenir une information tout à fait exacte. Ce qu'on obtient par cette méthode, c'est une estimation; on découvre comment paraissent aux acteurs sociaux eux-mêmes leurs actions. Ne serait-ce qu'en cela, la méthode mérite qu'on l'emprunte. En revanche, dans la mesure où l'on cumule les sources d'informations et que ces sources s'avèrent concordantes, on est en droit d'accorder un certain crédit aux estimations des personnes interrogées. Et c'est bien le cas de la présente recherche. On a demandé aux individus d'estimer leur propre temps et celui de leur conjoint ou de leur conjointe pour différentes activités. Dans l'ensemble, ces estimations convergent (comme en témoignent les nombreux tests *t* non significatifs des deux dernières colonnes du tableau 1). On est donc en droit de croire que ces estimations ne sont pas de pures fantaisies. En fait, on sait comment paraît à chaque répondant ou à chaque répondante son activité et l'on sait que son ou sa partenaire la juge de façon similaire. Cette méthode est donc tout à fait indiquée quand il s'agit de vérifier s'il y a une différence dans le temps de travail domestique entre les conjoints. Cependant, il est possible que la non-équivalence des résultats de la présente recherche et de ceux de Le Bourdais, Hamel et Bernard viennent de ce que les données portent sur des appréciations. Il est plus probable qu'il soit imputable au fait que cette enquête-ci ait interrogé les individus sur bon nombre d'activités précises, qu'elle ait donc additionné des impressions. En fait, en choisissant de diviser les activités ménagères, on augmente, certes, les estimations et les risques d'erreurs qu'elles comportent, mais on gagne en précision à propos de chacune des tâches et l'on est mieux à même de comparer les conjoints en chacune d'elles; en décidant de ne pas détailler les activités ménagères, on réduit les estimations, mais l'on ne dispose plus que d'une approximation globale. Les deux approches, toutefois, sont utiles pour vérifier des hypothèses sur le sexisme de la distribution des tâches domestiques.

Lorsqu'on les compare aux résultats de la recherche de Le Bourdais, Hamel et Bernard, les données de la présente enquête permettent de conclure à une augmentation de la participation de l'homme. Si cette tendance se maintient, il sera intéressant de vérifier, au cours d'études ultérieures, dans quelle mesure la part de la femme s'en trouve réduite. On peut néanmoins souligner dès maintenant qu'il semble que cette part s'oriente vers une diminution. Le Bourdais, Hamel et Bernard avaient trouvé que la femme faisait 75 % du travail domestique. La présente enquête montre qu'elle en fait 65 % quand la variable «soin des enfants» entre en ligne de compte et 60 % quand elle ne fait pas partie des calculs.

### **Le travail d'après soi et d'après son conjoint ou sa conjointe**

La correspondance entre le temps que les individus interrogés déclarent consacrer aux tâches ménagères et celui que leur conjoint ou leur conjointe perçoit qu'ils y accordent est assez forte. On notera toutefois deux écarts

importants : les hommes affirment nettoyer la salle de bain plus couramment que le croie leur conjointe et les femmes disent s'occuper des enfants plus fréquemment que ne se l'imaginent les hommes. Par ailleurs, on observera à nouveau l'inclination, maintes fois mise en évidence (lire, entre autres, Rousse et Roy, 1981 : 66; Vandelac, 1985b : 355-356; Le Bourdais, Hamel et Bernard, 1987 : 43), du répondant à surestimer son apport comme en témoigne la dominance des différences positives dans les deux dernières colonnes du tableau 1.

### Des facteurs plus ou moins explicatifs

La proportion des hommes auxquels incombe une partie de la responsabilité du travail ménager augmente de même que s'accroît la proportion du travail ménager masculin. Mais quels sont les facteurs qui déterminent cette transformation?

#### *Une jeunesse occupée*

Si le féminisme modifie la société, on peut s'attendre, intuitivement, à ce que, dans les foyers des plus jeunes, les tâches domestiques s'imposent moins normalement aux femmes, les jeunes ayant virtuellement été socialisés dans une idéologie nouvelle à cet égard.

L'âge, en effet, constitue, dans certaines conditions, un facteur déterminant de la contribution masculine. Mais les statistiques ne font pas état d'une moins grande discrimination chez les plus jeunes.

Si l'on divise l'âge en trois catégories, l'une composée des 29 ans et moins, une deuxième des 30 à 39 ans et une troisième des 40 ans et plus, et qu'on examine en quoi le temps consacré au travail domestique varie en fonction de ces groupes tout en intégrant la variable sexe à l'analyse, on observe que, lorsque la variable «soin des enfants» est incluse, le temps de travail ménager est fonction du sexe, bien entendu, mais aussi de l'âge.

Tableau 3

#### **Analyse de la variance du temps de travail domestique selon l'âge et le sexe quand la variable «soin des enfants» est incluse (n=202)**

	Somme des carrés	Degré de liberté	Moyenne des carrés	F	Niveau de signification
Effet principal	36 164,85	3	12 054,95	19,24	0,001
Âge	14 761,83	2	7 380,91	11,78	0,001
Sexe	16 462,27	1	16 462,27	26,27	0,001
Résiduel : 122 787,58					



En conservant les mêmes classes d'âge, on remarque toutefois que, lorsque la variable «soin des enfants» est exclue, l'effet de l'âge disparaît, c'est-à-dire que les variations entre les femmes et les hommes les plus vieux sont semblables à celles qu'on observe chez les plus jeunes.

Tableau 4

**Analyse de la variance du temps de travail domestique  
selon l'âge et le sexe quand la variable «soin des enfants»  
est exclue (n=313)**

	Somme des carrés	Degré de liberté	Moyenne des carrés	F	Niveau de signification
Effet principal	4 990,28	3	1 663,43	8,61	0,001
Âge	166,18	2	83,09	0,43	0,651
Sexe	4 882,37	1	4 882,37	25,27	0,001
Résiduel : 64 417,81					

Ce phénomène est intéressant parce qu'il infirme l'hypothèse populaire selon laquelle l'écart entre le temps de travail domestique des femmes et celui des hommes serait d'autant plus faible que le couple serait jeune. Des analyses de régression simple pour les femmes et pour les hommes présentent des pentes presque nulles – et non inférables – lorsque la variable «soin des enfants» n'est pas prise en considération<sup>8</sup>. L'effet de l'âge est donc fondamentalement attribuable au fait qu'il y a à s'occuper des enfants : c'est dans les jeunes foyers que le maternage se fait le plus exigeant. En chiffres absolus, c'est là que les hommes et les femmes vouent le plus de temps aux tâches domestiques. S'ils n'avaient pas à s'occuper des enfants, ils disposeraient de deux fois plus de temps, quand ce n'est pas de trois fois plus.

Tableau 5

**Temps consacré hebdomadairement aux travaux domestiques  
selon le sexe et selon qu'on prend en considération ou non  
le soin des enfants**

Âge	Incluant le soin des enfants		Excluant le soin des enfants	
	Homme	Femme	Homme	Femme
29 et moins	30,96	62,95	14,99	21,17
30-39	28,48	44,91	15,17	24,34
40 et plus	17,26	28,91	15,21	23,30

8.  $Y_{\text{homme}} = 15,03 \times 0,003X$ ,  $p = 0,97$ ;  $Y_{\text{femme}} = 19,43 \times 0,102X$ ,  $p = 0,49$ . Ces analyses de régression signalent que la classification des âges pour l'analyse de variance est finalement relativement arbitraire.

Les chiffres absolus ici indiquent bien l'ampleur du travail de la jeune mère. Le travail domestique s'élève, pour elle, à un énorme total de 62,95 heures par semaine.

Les chiffres permettent d'établir un autre constat : l'augmentation du travail domestique ne revient pas exclusivement aux femmes, contrairement à ce que laisse entendre une opinion populaire depuis le début des années 1980. Bien que l'on soit loin d'un idéal d'équité, il est clair que le temps de travail domestique masculin croît de façon presque proportionnelle à celui de la femme. Plus les tâches domestiques sollicitent la femme, plus elles appellent aussi l'homme; il reste que cette interpellation touche davantage les femmes que les hommes.

### *Une discrimination peu respectueuse de l'éducation*

Dans la mesure où l'on croit que le sexisme dans le partage des tâches domestiques est affaire de sensibilisation, on peut croire que plus les partenaires sont instruits, moins ils seront enclins à accepter des modes stéréotypés. L'augmentation du niveau d'éducation chez la femme devrait d'autant plus éloigner d'un mode sexiste qu'elle aurait pour corollaire une plus grande aptitude à influencer sur les comportements aussi bien qu'une plus grande autonomie à la fois intellectuelle, économique et sociale. Dans les faits, étonnamment, le niveau d'éducation n'intervient pas réellement sur la part du travail domestique selon le sexe.

Si l'on attribue à la variable éducation les quatre valeurs primaire, secondaire, collégial et universitaire et qu'on fasse porter l'analyse de variance sur cette variable et sur le sexe, on ne trouve aucune influence significative de l'éducation, qu'on prenne en considération ou non le soin des enfants.

Tableau 6

### **Analyse de la variance du temps de travail domestique selon l'âge, le sexe et le niveau d'éducation quand la variable «soin des enfants» est incluse (n=119)**

	Somme des carrés	Degré de liberté	Moyenne des carrés	F	Niveau de signification
Effet principal	23 123,01	4	5 780,75	8,33	0,001
Niveau d'éduc.	1 719,99	3	573,33	0,83	0,481
Sexe	20 459,59	1	20 459,59	29,48	0,001
Résiduel : 134 649,63					

Tableau 7

**Analyse de la variance du temps de travail domestique  
selon l'âge, le sexe et le niveau d'éducation  
quand la variable «soin des enfants» est exclue (n=174)**

	Somme des carrés	Degré de liberté	Moyenne des carrés	F	Niveau de signification
Effet principal	5 968,44	4	1 492,11	7,84	0,001
Niveau d'éducat.	1 071,96	3	357,32	1,88	0,133
Sexe	5 375,56	1	5 375,56	28,23	0,001
Résiduel : 57 883,67					

Quel que soit le niveau d'éducation des partenaires conjugaux, la discrimination reste la même. Ces résultats ne permettent donc pas d'affirmer que plus la femme est éduquée plus la répartition du travail domestique se fera de façon égalitaire dans son couple.

*L'importance du travail rémunéré*

On pourrait s'attendre à ce que la profession des femmes ait à voir avec la contribution de l'homme aux travaux domestiques. On serait, par exemple, tenté de croire que plus cette occupation est prestigieuse plus l'homme se plie aux impératifs du foyer. Or, ce n'est pas exactement ainsi que se dessine la réalité.

En effectuant une analyse de variance une fois que les occupations ont été catégorisées en cinq strates (supérieure, moyenne-supérieure, moyenne,

Tableau 8

**Analyse de la variance du temps de travail domestique  
selon l'âge, le sexe et le niveau d'occupation  
quand la variable «soin des enfants» est incluse (n=189)**

	Somme des carrés	Degré de liberté	Moyenne des carrés	F	Niveau de signification
Effet principal	40 486,44	7	5 783,78	8,75	0,001
Niveau d'occup.	3 354,07	4	838,52	1,27	0,284
Âge	15 473,11	2	7 736,56	11,71	0,001
Sexe	14 230,19	1	14 230,19	21,54	0,001
Résiduel : 105 057,88					

moyenne-inférieure, inférieure<sup>9</sup>), on ne découvre pas de relation déterminante entre les métiers qu'exercent les conjoints et la forme de leur collaboration dans les tâches ménagères.

Tableau 9

**Analyse de la variance du temps de travail domestique  
selon l'âge, le sexe et le niveau d'occupation  
quand la variable «soin des enfants» est exclue (n=295)**

	Somme des carrés	Degré de liberté	Moyenne des carrés	F	Niveau de signification
Effet principal	5 843,81	7	834,83	4,22	0,001
Niveau d'occup.	1 326,06	4	331,51	1,67	0,156
Âge	65,03	2	32,52	0,16	0,849
Sexe	4 006,55	1	4 006,55	20,25	0,001
Résiduel : 52 435,41					

Indépendamment du statut socio-économique de leur profession, les femmes consacreront plus de temps aux travaux domestiques si elles ont des enfants que si elles n'en ont pas et bénéficieront d'une collaboration proportionnellement équivalente de l'homme avec lequel elles vivent, quel que soit leur âge.

Mais l'occupation n'est pas sans influence. Ce n'est pas le statut socio-économique du métier qui détermine le type de collaboration entre les partenaires; c'est le simple fait qu'on travaille ou non à l'extérieur du foyer. Les hommes et les femmes qui n'ont pas d'occupation rémunérée ont tendance à se consacrer davantage aux tâches ménagères. On constate même qu'il est de peu d'importance que le travail rémunéré suppose une activité à plein temps ou à temps partiel : dès lors qu'on travaille pour un salaire, on se sent moins d'obligation envers les tâches domestiques, surtout si ces tâches n'incluent pas le maternage. Dans les rapports de couple, on peut même déclarer que, proportionnellement, la collaboration de l'homme est équivalente, que l'occupation rémunérée de la conjointe représente un travail à temps partiel ou à plein temps.

Que le travail à l'extérieur du foyer ne soit déterminant que dans le fait qu'on en ait un ou non et non pas dans le fait que l'occupation soit à temps partiel ou à plein temps, cela est corroboré par l'influence du temps de travail à l'extérieur du domicile. On apprend, en effet, quand on se penche sur cette autre variable, que l'homme ne pourrait pas invoquer une trop imposante charge de travail rémunéré pour justifier qu'il se destine moins aux tâches

9. Les occupations ont d'abord été classées d'après *Classification type des professions* (Statistique Canada, 1981). Elles ont ensuite été ramenées à une échelle à cinq niveaux établie à partir des valeurs calculées par Blishen, Carroll et Moore (1987).

domestiques que sa partenaire. Théoriquement, cependant – et le féminisme l'a bien mis en évidence –, il n'est pas facile d'établir un lien direct entre le temps que la personne destine au travail rémunéré et celui qu'elle consacre au travail domestique, car on ne peut affirmer lequel est cause de l'autre. Est-ce la contrainte des tâches domestiques qui empêchent de travailler à l'extérieur du foyer ou le travail à l'extérieur du foyer qui réduit l'engagement dans la famille en termes de temps concret? On peut néanmoins faire trois observations. Une première. Les hommes ont tendance à travailler pour un salaire davantage que les femmes : une moyenne de 39,02 pour ceux-ci et de 30,62 pour celles-là. Mais l'écart, bien que significatif ( $t = 4,62, p < 0,001$ ), permet de constater que le travail rémunéré féminin conserve une dimension importante. En outre, la différence est loin d'être comparable à celle que l'on remarque dans bien des cas de disparité entre les hommes et les femmes en ce qui a trait au temps de travail domestique. Ainsi, si l'on reconnaît au temps de travail rémunéré quelque valeur causale, ce n'est pas lui qui pourra essentiellement expliquer le surplus de travail domestique féminin. Une seconde observation. Dans une analyse de régression multiple où les variables sont insérées dans l'équation par un procédé hiérarchique, le fait d'avoir ou non une occupation s'avère beaucoup plus déterminant que le temps de travail rémunéré (comme on le verra plus loin). Le temps de travail à l'extérieur du foyer, donc, n'a qu'une portée explicative bien limitée. Une troisième observation. Si l'on procède à des analyses linéaires simples, on apprend que la tendance est telle que plus on travaille pour un salaire moins on travaille dans le foyer. Mais on découvre que cette tendance n'est significative que si l'on ne prend pas en considération le soin des enfants. Si les parents doivent accorder du temps à des enfants, les corrélations entre le temps de travail salarié et le temps de travail domestique sont insignifiantes aussi bien pour les hommes ( $r = -0,02; p = 0,851$ ) que pour les femmes ( $r = -0,10; p = 0,351$ ). Si, par contre, on ne retient pas la variable qui comptabilise le soin que réclament les enfants, les corrélations acquièrent une certaine pertinence, mais elles ne deviennent pas fortes pour autant (hommes :  $r = -0,24; p < 0,001$ ; femmes :  $r = -0,24; p < 0,001$ ). Et non seulement, donc, ces corrélations sont faibles, mais, en plus, elles sont identiques chez les hommes et chez les femmes. Ainsi, l'influence du temps de travail rémunéré sur le temps de travail domestique est réelle, mais elle ne vaut que lorsque les conjoints ne s'occupent pas des enfants, et il ne s'agit aucunement d'un facteur de discrimination du temps de travail domestique.

Dans les ménages, on ne hiérarchise pas les professions. Certes, il faut voir là une manifestation de l'homogamie des couples nord-américains. Mais cette homogamie n'explique pas tout. D'une part, il y a dans notre échantillon des différences relatives quant aux statuts socio-économiques entre conjoints et, d'autre part, le travail à temps partiel est plus communément le fait des femmes. Or, ces distinctions n'ont que très peu d'effet. Au sein du foyer, on ne s'exempte pas des tâches domestiques du fait qu'on travaille à plein temps ou que son occupation est d'un statut supérieur. Il faut probablement voir ici l'influence combinée d'un respect de principe envers le travail rémunéré et à l'égard de l'occupation de l'autre. Sur les 358 personnes qui ont répondu au questionnaire, 279 (78,8 % si l'on omet les rares réponses manquantes)

considèrent que l'occupation de leur conjoint ou de leur conjointe est «aussi importante» que la leur; 59 (dont 25 hommes) trouvent que l'occupation de leur partenaire est «plus importante» que la leur; 16 (dont 11 hommes) la jugent «moins importante»<sup>10</sup>. Or, cette opinion n'influe aucunement sur la répartition du travail domestique.

Les hommes et les femmes qui ont des enfants sont énormément sollicités par les travaux domestiques, et les femmes encore plus que les hommes. Le fait que la femme travaille à temps partiel ou à plein temps n'a que très peu à voir avec la durée de ses tâches domestiques. Ces résultats donnent à penser que la thèse de la «double journée de travail» (Glazer, 1980; Shelton, 1992) de la femme continue d'avoir une certaine pertinence, notamment en ce qui a trait aux jeunes mères. Cependant, on ne peut que constater aussi que les jeunes pères tendent à s'approcher petit à petit de ce modèle, surtout si l'on s'en remet aux statistiques du début des années 1980, qui faisaient état d'une absence de la participation de l'homme aux travaux domestiques, même quand la femme exerçait une profession.

### *L'éden de l'équité salariale*

De la même manière qu'on aurait pu croire que le statut socio-économique de l'occupation de la femme détermine le temps qu'elle consacre aux travaux domestiques et le type de collaboration de son conjoint, on peut aussi penser que le rapport des revenus dans le couple affectera le comportement à l'égard des tâches ménagères.

De fait, le rapport entre les revenus des conjoints n'est pas sans incidence. On peut distinguer ce rapport d'après trois catégories selon les énoncés suivants : 1) mon conjoint a un revenu inférieur au mien; 2) mon conjoint a un revenu égal au mien; et 3) mon conjoint a un revenu supérieur

Tableau 10

### **Analyse de la variance du temps de travail domestique selon le sexe et le rapport des revenus quand la variable «soin des enfants» est incluse (n=198)**

	<b>Somme des carrés</b>	<b>Degré de liberté</b>	<b>Moyenne des carrés</b>	<b>F</b>	<b>Niveau de signification</b>
Effet principal	26 446,75	3	8 815,59	13,01	0,001
Rapport des rev.	4 455,10	2	2 227,55	3,29	0,039
Sexe	9 361,50	1	9 361,50	13,82	0,001
Résiduel : 130 079,31					

10. Il faut retenir l'hypothèse nulle quant à la relation entre l'opinion sur l'occupation du conjoint et le sexe du répondant, comme l'indique le chi carré Pearson de 3,58 où  $p = 0,167$ .

au mien. Si l'on procède ensuite à une analyse de variance à deux facteurs où le premier est le rapport des revenus et le second, le sexe, que l'on prenne ou non en considération la variable «soin des enfants», le rapport entre les conjoints semble déterminant de leur contribution aux travaux domestiques.

Tableau 11

**Analyse de la variance du temps de travail domestique  
selon le sexe et le rapport des revenus  
quand la variable «soin des enfants» est exclue (n=309)**

	Somme des carrés	Degré de liberté	Moyenne des carrés	F	Niveau de signification
Effet principal	7 575,31	3	2 525,10	13,63	0,001
Rapport des rev.	2 702,19	2	1 351,10	7,29	0,001
Sexe	1 334,72	1	1 334,72	7,20	0,008
Résiduel : 56 155,42					

On ne sera pas surpris de noter qu'il y a plus de femmes que d'hommes qui déclarent le revenu du conjoint supérieur et, inversement, plus d'hommes que de femmes qui disent inférieur le revenu de leur partenaire. Les hommes qui considèrent moindre par rapport au leur le revenu de leur conjointe s'adonnent moins aux travaux domestiques que ceux pour lesquels le revenu de la partenaire semble supérieur ou égal. Quand on intègre le soin des enfants, les femmes auxquelles le revenu du conjoint apparaît inférieur se consacrent moins aux tâches domestiques que celles qui disent leur conjoint mieux rémunéré qu'elles. Mais ce sont celles qui ont un revenu égal à celui de leur partenaire qui vouent le moins de temps aux travaux ménagers.

Il appert qu'en général c'est dans les foyers où la rémunération est égale pour les deux conjoints que la femme connaît le moins de discrimination, et cela est encore plus manifeste s'il n'y a pas d'enfant. Il est bien possible que la magnanimité oblige certaines femmes, certaines mères dont les occupations sont plus payantes que celles du conjoint à quelques efforts supplémentaires qui auraient pour fin de préserver des *ego* masculins; peut-être aussi que ces femmes s'inscrivent dans des rapports de couple qui exigent d'elles qu'elles fassent la preuve qu'elles sont «aussi» de «vraies femmes». Quoi qu'il en soit, il semble finalement que l'égalité économique ait tendance à engendrer au sein du couple l'équité dans le travail domestique. L'hypothèse intuitive se trouve ici confirmée, contrairement à celles qui portaient sur les niveaux d'éducation ou sur les statuts des occupations. Ainsi, c'est moins le prestige d'une occupation en elle-même ou le degré d'instruction de la personne que le rapport économique dans le couple qui détermine la forme du partage des tâches ménagères. Et il n'y a d'équité économique possible que dans la mesure où les deux partenaires travaillent. C'est la raison pour laquelle l'analyse sur

Tableau 12

**Temps consacré hebdomadairement aux travaux domestiques  
selon le sexe et le rapport des revenus suivant qu'est pris en  
considération ou non le soin des enfants**

Rapport des revenus	Incluant le soin des enfants		Excluant le soin des enfants	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Mon/ma conjoint/e a un revenu inférieur	20,93	41,38	13,23	17,86
Mon/ma conjoint/e a un revenu égal	30,82	35,98	19,73	20,79
Mon/ma conjoint/e a un revenu supérieur	32,33	50,48	17,29	26,34

les occupations ne s'est révélée significative que relativement à la distinction entre le fait qu'on travaille ou non. Il faut aussi ajouter qu'il est des occupations peu prestigieuses dont les revenus sont importants, que des mineurs ou des travailleurs des forêts gagnent souvent plus d'argent que des enseignants ou des administrateurs. Ce phénomène n'est sûrement pas sans importance dans le nord de l'Ontario et il est peut-être partiellement responsable du fait que l'analyse sur les statuts socio-économiques des occupations n'a pas confirmé l'hypothèse. Mais cette justification ne peut être qu'incomplète, et il est à peu près assuré que les conclusions de cette étude seront confirmées par les enquêtes auxquelles on procédera ailleurs, c'est-à-dire qu'on observera que l'occupation en soi de la personne ne fournit pas suffisamment d'information sur les rapports du couple, que c'est principalement en vertu de ces rapports (symbolico-économiques) que s'expliquent les formes de la collaboration dans les travaux domestiques.

### **La complexification de la problématique du travail domestique**

Les facteurs qui ont été utilisés dans les analyses de variance n'expliquent que partiellement, quand ils le font, la variation des moyennes du temps de travail domestique. Des analyses de régression multiple permettent de mesurer à quel point ces variables indépendantes auxquelles on recourt si spontanément – comme si elles contenaient l'essence du phénomène – ne constituent en réalité qu'une partie de l'ensemble des éléments qui déterminent la variance du temps de travail ménager. Bien sûr, une telle analyse ne peut être qu'indicative. Il n'est pas question ici de tomber dans l'empirisme qui affirme qu'à force d'ajouter des variables on pourrait obtenir une équation par laquelle la totalité de la variance du temps de travail domestique serait expliquée. Ces



analyses n'ont pour but que de souligner l'ampleur de la complexité de ce phénomène dans la société contemporaine.

Pour effectuer ces analyses, toutes les variables non cardinales ont évidemment été dichotomisées – si elles ne l'étaient pas déjà – et transformées en des valeurs de 0 et de 1<sup>11</sup>. La méthode séquentielle («*stepwise*») du logiciel SPSS, qui contrôle toutes les variables au début et au terme de l'équation, a permis de ne retenir dans l'équation que celles qui contribuent vraiment à expliquer la variance de la variable dépendante.

Une première analyse a tenu compte du soin des enfants. Elle a inséré dans l'équation, par ordre d'importance, les variables sexe, âge et type d'occupation. Elle a rejeté les quatre autres, c'est-à-dire le niveau d'occupation, le niveau d'éducation, le rapport des revenus et le temps de travail salarié. D'un point de vue statistique, donc, aucune de ces quatre variables n'explique quelque chose dans la variance du temps de travail domestique qui ne soit pas déjà expliqué par les trois variables qui ont été retenues. Plus encore, la totalité de ces variables ne parvient à expliquer que 0,28 de toute la variance.

Une seconde analyse n'a pas pris en considération le soin des enfants. Elle n'a conservé, elle aussi, que trois variables, toujours par ordre de priorité : le sexe, le type d'occupation et le temps de travail salarié. Au terme de l'analyse, seulement 0,12 de la variance se trouvait à être expliquée par l'ensemble de toutes les variables qui ont été proposées.

Tableau 13

**Analyse de régression multiple séquentielle  
quand la variable «soin des enfants» est incluse**

Variable indépendante	R <sup>2</sup>	Erreur standard	F	p < 0,001
Sexe	0,14	26,82	30,69	oui
Âge	0,24	25,39	28,29	oui
Type d'occup.	0,28	24,75	23,33	oui

11. Sexe : «homme»=0, «femme»=1; niveau d'éducation : «secondaire ou moins»=0, «postsecondaire»=1; type d'occupation : «a une occupation»=0, «n'a pas d'occupation»=1; rapport de revenu : «conjoint à revenu inégal»=0, «conjoint à revenu égal»=1. Le niveau d'occupation a conservé une échelle de 1 à 5, l'âge et le temps de travail salarié et le temps de travail domestique n'ont pas subi de transformations.

Tableau 14

**Analyse de régression multiple séquentielle  
quand la variable «soin des enfants» est incluse**

<b>Variable indépendante</b>	<b>R<sup>2</sup></b>	<b>Erreur standard</b>	<b>F</b>	<b>p &lt; 0,001</b>
Sexe	0,07	14,08	23,17	oui
Type d'occup.	0,12	13,79	18,74	oui
temps de trav. sal	0,13	13,73	13,92	oui

C'est donc dire que, dans une société contemporaine, parmi les variables qu'on a l'habitude d'utiliser pour expliquer la répartition du travail domestique, le sexe représente la plus déterminante. Vient ensuite le fait d'avoir ou de ne pas avoir d'occupation rémunérée. (On notera le faible apport du temps de travail salarié, qui n'ajoute que 0,01 à la variance expliquée.) Dans le cas où il y a à s'occuper des enfants, l'âge constitue, bien évidemment, un facteur influent. Mais ce qui est surprenant ici, c'est que, même si le sexe semble la source prioritaire de variation du travail domestique, si l'on compare cette variable à d'autres variables usuelles, cette cause n'explique qu'une proportion minime des différences dans le travail ménager, et cela est encore plus vrai s'il n'y a pas d'enfants.

On peut donc penser que, dans la société moderne, le travail domestique est loin d'être une réalité réductible au sexe, bien qu'on ne puisse l'analyser sans en tenir compte. Il semble que la modernisation ait élargi l'ensemble des déterminants de la variation du travail domestique, qu'il faille trouver ces déterminants dans une multitude d'éléments précis (type de rapport amoureux, facteurs culturels, quart de travail, santé, étape de la vie, etc.) et de combinaisons particulières, multitude qui expliquerait l'importance des variances par rapport à la moyenne, celle des résiduels et, par conséquent, le rôle marginal que jouent les facteurs uniques dans le théâtre des travaux domestiques. Il semble surtout que la logique linéaire, aussi bien empiriste que politique, soit de moins en moins apte à appréhender l'organisation des foyers et que, si l'on se laisse guider par les résultats de l'analyse des revenus, pour mieux saisir cette organisation, il faille se tourner vers des logiques plus dialectiques et des modèles échangistes.

### **Conclusion**

Cette enquête sur les tâches domestiques permet d'observer une nouvelle fois la discrimination dont sont victimes les femmes. Mais elle permet aussi, quand on compare ses résultats à ceux d'études antérieures, de conclure à une plus grande participation de l'homme.

Cette évolution vers un équilibre de la répartition du temps de travail ménager est ralentie principalement par les contraintes du maternage. En

effet, on trouve des modèles plus équitables quand on exclut le temps que réclament les enfants. En chiffres absolus, le maternage demeure dans une large mesure un devoir féminin. Si les hommes collaborent, même en cela, davantage que par le passé, ce n'est qu'exceptionnellement dans des proportions comparables à leur conjointe. La femme qui a des enfants en âge de commander une attention soutenue a tendance à connaître une plus grande discrimination que les autres. On ne s'étonnera donc pas que les plus jeunes femmes soient astreintes à de gigantesques tâches ménagères; on ne s'étonnera pas non plus, puisqu'on assiste à un processus d'égalitarisation, que les jeunes hommes consacrent beaucoup plus de temps que les plus vieux aux diverses tâches domestiques quand les enfants réclament des soins.

Le fait, pour la femme – les féministes de la première heure l'avaient bien compris –, d'avoir un travail rémunéré représente un atout contre l'exploitation du travail domestique. La femme qui a un emploi, même à temps partiel, n'est pas confinée aux tâches ménagères et appartient à un couple où il est plus probable que l'homme soit coopératif. À l'heure actuelle, toutefois, la coopération la plus équitable semble assez étroitement passer par la similitude des revenus. C'est la femme dont les rémunérations sont comparables à celles de son conjoint qui vit dans le couple où le partage des tâches est une quasi réalité. Le prestige de l'occupation, le revenu élevé, le haut degré d'éducation n'assurent pas à la femme en eux-mêmes, dans une société transitoire, la coopération de son partenaire conjugal. Cela vient sans doute du fait que la collaboration masculine, en ce qui a trait aux travaux domestiques, fait encore l'objet de débats.

Louise Vandelac a déjà indiqué que le travail domestique n'était pas une simple affaire de bonne volonté. Entre les structures sociales et les comportements sociaux, la relation ne peut être que dialectique. Force est cependant d'admettre que les changements des comportements en matière de sexisme ne sont plus «presque nuls», comme elle l'écrivait en 1985. Et si ces changements ne peuvent avoir pour cause la simple bonne volonté, il faut donc reconnaître que les structures sociales se sont transformées. Et c'est probablement la raison pour laquelle on ne peut plus affirmer que le changement «n'atteint que des couches particulières de la société», comme l'affirmait encore Louise Vandelac il y a à peine 10 ans.

Ce ne sont pas que des femmes privilégiées de par le statut socio-économique qui bénéficient d'une plus grande collaboration de leur conjoint. Ce sont celles qui travaillent; or, le travail féminin est loin de constituer une exception. La maternité représente encore une cause de discrimination; or, les femmes ont moins d'enfants. Ne serait-ce qu'en cela, il faut parler d'un changement structurel. Sur le plan social, cependant, il subsiste de grands secteurs d'iniquité salariale, notamment en ce qui concerne les femmes les moins instruites, et spécialement celles qui n'ont pas terminé une huitième année d'études. Il est évident que cette discrimination se répercute dans les rapports de couple; elle rend moins probable, en tout cas, que les conjoints bénéficient de revenus comparables. (À moins de rêver d'une société sans classes, il ne faudrait cependant pas faire reposer, sur le plan idéal, l'équité

dans les tâches domestiques sur la similitude des revenus des conjoints; une telle optique aurait pour fin la mise en place d'un modèle de stratification fermé et l'institution de l'homogamie. Faut-il appeler l'équité entre les conjoints démunis?) Rappelons que si la plus grande équité se trouve maintenant dans les foyers où les revenus des conjoints sont égaux, la déséxisation des tâches domestiques n'affecte pas seulement ces foyers particuliers. Cette déséxisation, non plus, ne se concrétise pas seulement dans des secteurs hautement favorisés de la société. Elle n'a pas plus cours chez les plus jeunes que chez les plus vieux, chez les plus instruits que chez les moins instruits. Elle est en cours partout à des degrés divers; ce qui montre bien qu'il s'agit effectivement d'un changement structurel de la société, si loin qu'on soit encore des idéaux féministes. Et c'est parce que cette structure est complexe que se complexifie aussi la problématique de la distribution du travail domestique.

## Références

- Armstrong, P. et H. Armstrong. 1979. *The Double Ghetto : Canadian Women and Their Segregated Work*. Toronto, McClelland and Stewart.
- Barrett, M. 1984. *Women's Oppression Today : Problems in Marxist Feminist Analysis*. Londres, Verso Editions and NLB.
- Barrett, M. et M. McIntosh. 1979. «Christine Delphy : Towards a materialist feminism?» *Feminist Review*, janv.
- Blishen, B.R., W.K. Carroll et C. Moore. 1987. «The 1981 socioeconomic index for occupations in Canada». *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 24, n° 4, pp. 465-488.
- Bourdais, C. Le, P. Hamel et P. Bernard. 1987. «Le travail et l'ouvrage : charge et partage des tâches domestiques chez les couples québécois». *Sociologie et société*, vol. 19, n° 1, avr., pp. 37-55.
- Chabaud-Rychter, D., D. Fougeyrollas-Schwebel et F. Sonthonnax. 1985. *Espace et temps du travail domestique*. Paris, Méridiens.
- Clark, S. et A.S. Harvey. 1976. «The sexual division of labour : The use of time», *Atlantis*, vol. 2, n° 1, automne, pp. 46-66.
- David, H. 1986. *Femmes et emploi : le défi de l'égalité*. Montréal et Québec/Sillery, Institut de recherche appliquée sur le travail et Presses de l'Université du Québec.
- Delphy, C. 1970. «L'ennemi principal». *Partisans*, juill.-oct., n°s 54-55, pp. 157-172.
- Delphy, C. 1982. «Un féminisme matérialiste est possible». *Nouvelles questions féministes*, vol. 4, pp. 51-86.
- Ferree, M.M. 1991. «The gender division of labor in two-earner marriages : Dimensions of variability and change». *Journal of Family Issues*, vol. 12, n° 2, juin, pp. 158-180.

- Glazer, N. 1980. «Everyone needs three hands : Doing unpaid and paid work». In *Women and Household Labor*. S. F. Berk (réd.). Beverly Hills et Londres, Sage Publications, pp. 249-273.
- Guillaumin, C. 1978a. «Pratique de pouvoir et idée de nature. 1) L'appropriation des femmes». *Questions féministes*, n° 2, févr., pp. 5-30.
- Guillaumin, C. 1978b. «Pratique de pouvoir et idée de nature. 2) Le discours de la nature». *Questions féministes*, n° 3, mai, pp. 5-27.
- Maret, E. et B. Finley. 1984. «The distribution of household labor among women in dual earner families». *Journal of Marriage and Family*, vol. 46, n° 2, mai, pp. 357-364.
- Pitrou, A. et coll. 1984. «La continuité de l'activité professionnelle : trajectoires d'employées du secteur tertiaire». *Sociologie du travail*, vol. 26, n° 3, juill.-août, pp. 290-307.
- Rousse, H. et C. Roy. 1981. «Activités ménagères et cycle de vie». *Économie et statistique*, n° 131, mars, p. 59-67.
- Saint-Pierre, C. et M. De Sève. 1991. «La division sexuelle du travail : un jeu de miroirs». *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 25, n° 15, printemps, pp. 93-102.
- Sève, M. De. 1988. «Pour une mise à jour des caractéristiques de l'emploi féminin de 1961 à 1986». *Interventions économiques*, n° 20, p. 68, pp. 59-101.
- Statistique Canada. 1981. *Classification type des professions*. Catalogue 12-565F. Ottawa, Ministère des Approvisionnements et services, févr.
- Statistique Canada. 1990. *Portrait statistique des femmes au Canada*. 2<sup>e</sup> éd. catalogue 89-503F. Ottawa, Ministère des approvisionnements et services, févr.
- Shelton, B.A. 1992. *Women, Men, and Time : Gender Differences in Paid Work, Housework, and Leisure*. New York, Greenwood Press.
- Vandelac, L. 1985a. «L'économie domestique à la sauce marchande... ou les évaluations monétaires du travail domestique». In *Du travail et de l'amour : les dessous de la production domestique*. L. Vandelac et coll. (réd.). Montréal, Saint-Martin, pp. 183-256.
- Vandelac, L. 1985b. «Le New Deal des rapports hommes-femmes : big deal! Les illusions du partage des tâches». In *Du travail et de l'amour : les dessous de la production domestique*. L. Vandelac et coll. (réd.). Montréal, Saint-Martin, pp. 313-370.
- Villeneuve-Gokalp, C. 1985. «Incidences des charges familiales sur l'organisation du travail professionnel des femmes». *Population*, vol. 40, n° 2, mars-avr.
- Yeandle, S. 1984. *Women's Working Lives*. Londres, Tavistock.